

Singulier pluriel

Déposé le 27/06/2023

Fédération Syndicale Unitaire de la Drôme

SITE DE DEPOT
P4
LA POSTE
DISPENSE DE TIMBRAGE



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN

NOUS NE LÂCHERONS RIEN !

Depuis le mois de janvier, nous connaissons un mouvement social inédit par son ampleur, son unité et ses modes d'actions. Nous avons réussi à retrouver la confiance des salarié.es et de la population.

La FSU a largement contribué à ce mouvement par différentes actions de tracts, de blocages, de stages syndicaux et par l'animation des manifestations grâce, entre autres, aux Rosies.

Il faut dire que l'offensive anti-sociale et anti-démocratique portée par Macron et ses sbires est tout aussi inédite. Et elle se poursuit !

La réforme de l'Enseignement professionnel symbolise la politique néo-libérale actuelle avec la suppression de nombreuses filières et l'orientation des jeunes vers les métiers en pénurie de personnel dans leur bassin de vie. Il n'est jamais question, bien sûr, d'interroger la cause du manque d'attractivité des métiers concernés. Le gouvernement agite la carotte de 100 € par semaine en prime pour les élèves qui verraient la durée de leurs stages augmenter. On s'adresse aux jeunes majoritairement issus des classes populaires et de moins en moins accompagné.es par les services publics avec une aumône payée par nos impôts et intéressant directement les patrons.

La loi « Retraites » a été promulguée et elle doit s'appliquer dès septembre. Elle s'imposera donc brutalement et injustement à tous les travailleurs et toutes les travailleuses, aux femmes et aux plus précaires en premier lieu. C'est la « retraite pour les morts », que nous imposent ce président et son gouvernement, sourds au contexte social et écologique

particulièrement dégradé dans lequel nous enfoncent des décisions politiques néfastes.

Le projet de loi LIOT qui proposait d'abroger l'âge légal de la retraite à 64 ans a été sabordé. Là encore, il s'agit d'un déni de démocratie, marqué par la volonté de ne pas discuter. Mais **nous ne lâchons rien**.

Cependant, les « 100 jours » d'enfumage de Macron ne nous déboussolent en rien. Les perturbations systématiques des déplacements présidentiels et ministériels montrent que nous ne sommes pas dupes. **Nous ne lâchons rien !**

Il faut parler enfin du Pacte enseignant. La recette est la suivante. Appauvrissez d'abord l'ensemble des métiers de l'enseignement. Proposez ensuite une revalorisation, pour toutes et tous, qui ne couvre même pas l'inflation sur un an. Et, pour compléter et couvrir les traies des personnels, lister une série de missions rémunérées en prime et couvrant exactement les besoins liés à la réforme de la voie professionnelle et à la crypto-réforme du collège. Vous obtenez alors un dynamitage en règle du statut garant d'un enseignement plus juste.

Face à cela, montrons à Macron, Borne et aux ultra-riches que nous sommes légitimes et que **nous ne lâchons rien**.

Mais, pour reprendre l'action dès la rentrée, sachons aussi prendre du repos : la FSU 26 vous souhaite de très bonnes vacances, amplement méritées !

Christophe Dumaillet et Amélie Chapapria,
Secrétaires départementaux FSU26.

En campagne présidentielle, Emmanuel Macron avait annoncé la couleur sur les mesures sensées revaloriser les enseignant·es français·es : 2 000 € nets en début de carrière et un « Pacte » avec des nouvelles missions rémunérées. La FSU 26 décrypte ce Pacte de misère dévoilé depuis.

1. Le travail réel des enseignant·es

Les études ne manquent pas pour objectiver la charge de travail des enseignant·es français·es. La moitié des enseignants du ministère de l'Éducation nationale à temps plein déclare travailler **au moins 43 heures par semaine** selon une note de la DEPP. Elle s'appuie sur l'enquête réalisée par l'Insee en 2018 auprès des enseignant·es du premier et second degré du secteur public et privé sous contrat sur l'ensemble du temps consacré à leur métier (heures d'enseignement, correction des copies, préparation des cours, réunions scolaires, etc.).

2. Le déclassement salarial

Le salaire des enseignant·es, en euros constants, a baissé de 15 % à 25 % depuis le début des années 2000. Les débutant·es ont été un peu revalorisé·es mais il n'y a pas eu de rattrapage. Le lent déroulé de carrière creuse encore les écarts. Ainsi, les salaires des professeur·es français·es sont inférieurs à ceux des travailleur·euses du privé, de 21 % en maternelle, de 23 % en élémentaire et de 12 % au collège. Et la France rémunère moins bien ses enseignant·es que la moyenne de l'OCDE. Au final, au début des années 1980, un·e enseignant·e débutant·e gagnait l'équivalent de 2,3 fois le smic contre 1,2 fois début 2022.

3. Une proposition refusée par l'ENSEMBLE des syndicats

Alors que la CGT et FO avaient refusé d'aborder la question des revalorisations des enseignant·es dès janvier 2023, ce sont TOUTES les organisations syndicales qui ont quitté la réunion de mars. C'est unitairement NON pour obtenir une revalorisation de tou.te.s sans contrepartie.

4. Le « socle »

La bataille syndicale a été rude dans un budget prévisionnel trop faible pour permettre une augmentation réelle. Au final, 30 % des enseignant·es les plus jeunes verront leur rémunération augmenter de 6 à 11%. Mais les 70 % restants ne bénéficieront que d'augmentations bien moindres, moins de 100 euros, soit moins de 4 %, ne couvrant même pas l'inflation sur un an. L'augmentation du taux de promotion à la hors classe dynamisera légèrement les carrières, de même pour l'évolution de la classe exceptionnelle. Le rythme le plus rapide pour tous·tes reste LA demande de la FSU.

5. Le « Pacte » : Un outil au service des réformes 6^{ème} et voie pro

Que la vie est bien faite en Macronie ! Pour mettre en œuvre à la rentrée 2023 et dans un tollé général le retrait d'une heure de technologie en 6e et la réforme de la voie professionnelle, le ministère envoie par le plus grand des hasards des diaporamas en mai 2023 avec des « briques de Pacte » rémunérées justement sur l'heure à faire en 6e et les nouveaux fonctionnements des lycées professionnels.

La perfidie est de demander à des personnels de rendre effectives dans les établissements des réformes rejetées unanimement en échange d'argent dont ces personnels ont besoin dès lors qu'ils et elles sont victimes d'un déclassement énorme.

6. Les conséquences sur les collectifs de travail

Il n'y aura clairement pas des briques de pacte pour tout le monde ! Les missions annoncées ne sont pas sans limites et le budget prévu non plus, sans parler de l'organisation dans les établissements. Cela promet de la bonne ambiance entre collègues ! Et comment rendre ingérable le temps de travail des un·es et des autres : pas de réunions le lundi car X a une « mission », pas de formations le mercredi car il y a du soutien, etc. Les écoles et établissements ne sont-ils pas déjà assez soumis aux contraintes ? Ne s'en plaignent-ils pas depuis toujours ?

7. Les personnels toujours plus discriminés au niveau salarial

Proposer de nouvelles missions contre une rémunération supplémentaire c'est nier la triste réalité qui est que les femmes sont payées 19% de moins que les hommes dans la fonction publique à cause des temps partiels, de la part variable des rémunérations, du déroulement des carrières, de la précarité, du plafond de verre, la ségrégation des métiers et des violences sexuelles et sexistes. Pacte = augmentation des injustices. Pas mieux pour les personnels confrontés à des soucis médicaux ou sociaux.

8. La honte de n'envisager QUE des primes ou heures défiscalisées et désocialisées

On dirait bien que ce sont les mêmes qui hurlent que les caisses sont en faillite et qui les vident, non ?

Communiqué intersyndical CGT Educ'action, FSU, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SNALC, SUD-Education, FTE-CNT du 9 mai 2023

Après des mois de tergiversations, les mesures de la réforme ont enfin été rendues publiques par le Président le jeudi 4 mai. Ces annonces ne tiennent pas compte des **mobilisations unitaires historiques** de l'automne qui ont démontré le refus et la colère des personnels face à son projet.

Ainsi, l'idée d'**augmenter les Périodes de Formation en Milieu Professionnel (PFMP)**, qui avait été écartée car rejetée par l'ensemble des acteurs de la formation professionnelle, revient en force. En effet, dès 2024, il est envisagé **en terminale**, de moduler les PFMP en fonction du parcours, les élèves ayant opté pour le **module « insertion professionnelle »** effectueront **12 semaines de stage** dont la majorité après le passage des examens en mars. La **désorganisation de l'année de terminale** est dans les tuyaux alors qu'elle ne relève pas d'une demande des personnels et n'a jamais été discutée avec les organisations syndicales. Le risque de **faire bondir le taux d'absentéisme** chez nos élèves est bien réel.

L'**allocation, financée par de l'argent public**, sera attribuée en septembre 2023. Elle ne concerne que les PFMP et sera différente suivant le niveau et l'année de formation : de 1,43 €/heure pour les élèves de CAP jusqu'à 2,86 € pour les élèves de terminales Bac Pro.

Les acteurs et les critères qui élaborent la **carte des formations** vont être réformés. Dorénavant, celle-ci devra répondre aux **besoins des entreprises locales**. Les formations qui ne débouchent pas sur une insertion professionnelle immédiate seront fermées. Les lycées professionnels ont aussi vocation à permettre aux jeunes de poursuivre des études. **L'intersyndicale voie pro refuse cette vision qui réduit l'enseignement sous statut scolaire à la seule employabilité immédiate.** Un plan brutal de **reconversions forcées** est annoncé, particulièrement pour les collègues des filières tertiaires.

Lutter contre le **décrochage scolaire** ne peut se résumer à la mise en place de la demi-journée de « découverte des métiers » au collège et à des cours de soutien sur les savoirs fondamentaux et encore moins à des mesures d'accompagnement vers l'emploi liées au pacte. La version du **pacte pour les PLP** propose des missions complémentaires directement liées à la réforme et son objectif de **renforcer les liens école entreprise**. Le « travailler plus pour gagner plus » ne peut pas constituer une solution pour remédier au décrochage salarial. De plus, ce pacte va inéluctablement renforcer les inégalités salariales entre les femmes et les hommes alors que l'égalité est brandie comme une grande cause nationale.

L'ensemble des annonces du Président de la République va **désorganiser les lycées et risquent de fragiliser les conditions de travail, et même d'emploi de nombreux personnels des lycées professionnels.**

L'intersyndicale voie pro porte l'exigence d'un **renforcement du service public d'éducation dans son ensemble.** Elle rappelle tant au Président qu'à la Ministre que, s'ils persistent à vouloir imposer leur projet, elle prendra **ses responsabilités pour le combattre.**



Les stages syndicaux proposés par la FSU 26 au second semestre ont fait le plein. Le souhait a été de se retrouver le plus largement possible en Drôme-Ardèche et en intersyndicale.

Stage FSU 26-07 « Retraites, quelles alternatives au projet Macron ? » du mardi 21 février :

Les sections FSU 26 et 07 ont organisé un colloque actifs, actives et retraité-es à la Maison des Syndicats de Valence. **Une centaine de participant-es a été accueillie** pour une journée très riche autour du système de retraite actuel, du projet néfaste de Macron et des mandats de progrès sociaux de la FSU. En dernière partie, les échanges ont été fournis sur la suite des actions de lutte contre les attaques gouvernementales envers notre système de solidarité avec, notamment, la préparation du 7 MARS qui sera une nouvelle journée historique de grève et manifestations dans nos secteurs et plus largement dans une unité toujours aussi forte. Chacun, chacune est reparti-e motivé-e pour contrer le projet à son niveau par toutes les formes de communication possibles : distributions de tracts avec signature de pétition intersyndicale, réunions ou heures d'informations syndicales, happening dans les ronds-points, affichage de banderoles et initiatives festives permettant d'alimenter les caisses de grève.

La journée du 8 mars demeure une priorité syndicale alors que les femmes, déjà victimes d'injustices considérables, seraient les plus impactées par cette réforme injuste et injustifiée.

* * * * *

Stage intersyndical « Libéralisation de l'école, comment on lutte ? » des 30 et 31 mars :

Pour la deuxième année consécutive, un stage intersyndical a été organisé par la CGT Éduc'action, Sud Lutte de classes, la CNT et la FSU les 30 et 31 mars derniers.

Il portait sur la libéralisation de l'École et a rassemblé **une centaine de stagiaires** sur les deux jours.

C'est **Francis Vergne**, auteur de plusieurs ouvrages sur le sujet, qui a ouvert le stage par une conférence particulièrement précise et exhaustive sur les origines et les conséquences on ne peut plus actuelles de la libéralisation de notre institution. Ainsi, les participant-es ont pu parfaitement comprendre les nécessités d'externaliser, de privatiser à coup de nouveau management public pour les ultra-libéraux qui nous gouvernent. Le contexte social a rendu cet exposé encore plus prégnant.

Des militant-es des quatre syndicats ont ensuite proposé toute une série d'ateliers comme la gestion par l'évaluation, les REP, la question du numérique, la gestion par projet, l'innovation, le patronat à l'école.

Enfin, fort-es de ces ressources, grâce à un forum ouvert, les stagiaires ont pu réfléchir sur les moyens de lutte que nous pouvons construire collectivement.

Au vu du nombre, de la qualité des interventions et des retours des collègues, on peut considérer que ce stage est un franc succès. Il est donc question de reconduire cette pratique intersyndicale l'année prochaine.

* * * * *

Stage FSU 26-07 « Égalité Femmes-Hommes » du jeudi 11 mai 2023 :

Ce stage FSU 26-07 a réuni **45 personnes** à la Maison des Syndicats de Valence.

Dans la présentation du matin, il a été montré à quel point l'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes est **UN ENJEU SOCIAL MAJEUR** et qu'être syndicaliste féministe, c'est exiger l'égalité entre les femmes et les hommes pour une **société juste, solidaire et démocratique**.

L'après-midi, 3 ateliers étaient proposés :

- Théâtre Forum sur le Sexisme avec Delphine Gasnier-Martin (*SNES-FSU 26*) et Marie-France Duflot (*La Trou-puscule*) : expérience théâtralisée en miroir avec les intervenantes pour aborder des situations sexistes...
- L'égalité filles-garçons en EPS avec Marie-Hélène Blain (retraîtée SNEP-FSU) et Yann Trillon (SNEP-FSU) : Rappel historique sur la pratique sportive féminine, bataille pour être reconnue et « autorisée » à pratiquer. S'appuyer sur cette histoire dont nous sommes porteuses et sur l'évolution des performances pour faire le lien entre ce qui est soi-disant génétique et ce qui est en fait d'ordre largement sociologique. Néanmoins ce qui apparaît immédiatement dans les classes, c'est cette différence sexuée en lien bien évidemment avec les représentations et le vécu des élèves.
- Gestes professionnels avec Amélie Chapapria : à partir de documents des CEMEA (*Hors-série CEMEAction genres = Manuels scolaires et stéréotypes sexués : éclairages sur la situation en 2012, guide de survie en milieu sexiste Tome 1 et 2, Mix' outils : Vivre et faire vivre la mixité*), aborder les mythes qui circulent dans notre société, qui tendent à légitimer des stéréotypes sexués faisant peser des assignations sur les individus, hommes et femmes, filles et garçons causant des discriminations au niveau sociétal.